

Cérémonie des Vœux 12 janvier 2019

Bonjour à toutes et à tous. Encore une fois je vous remercie sincèrement d'être aussi nombreux à cette cérémonie des vœux du conseil municipal. Merci aux maires voisins qui nous font l'amitié d'être là (Michel, fidèle au poste et Gérard Brosse vice-président de la CAPCA et maire de Dunière).

Cet exercice est un vrai plaisir. D'abord, celui de vous retrouver. Ensuite parce qu'on se réjouit de ce que l'on a réussi et (cette année a été particulièrement positive) et on se projette vers un avenir avec optimisme et même gourmandise, certains que nous sommes de terminer ce mandat en ayant tenu nos promesses.

Difficile d'éviter de dire un petit mot sur les **gilets jaunes** (pour ma part je préfère le gilet bleu blanc rouge, même s'il est parfois lourd à porter). En quelques mots

- Les gilets jaunes expriment un mal être incontestable. On peut juste regretter ces insupportables casseurs qu'ils ont entraîné dans leur sillage. Le conseil municipal, premier maillon de la chaîne démocratique se sent bien impuissant à apporter des réponses d'autant que les communes subissent, elles aussi, largement les contraintes de la réduction de la dette et de la transition énergétique.
- Le grand débat national : sans gilets jaunes, le cahier de doléances est toujours ouvert à la mairie **premier bureau des plaintes** et l'association des maire de l'Ardèche sert efficacement de courroie de transmission. Qu'en attendre, sinon un grand déballage de nos contradictions : *plus de services et moins d'impôts, plus de policiers... pour les caillasser, plus de retraite et moins de cotisations,*
- Des exigences légitimes : exiger que nos campagnes soient traitées à l'égal des villes, que notre hôpital de proximité soit préservé, que le désert médical se peuple de médecins, que l'EHPAD les Mûriers reste à St sauveur, qu'il y ait un peu plus de justice dans les dotations de l'Etat vers les communes rurales... cela ne me semble pas totalement incongru.
- Le rôle de la mairie : nous le jouerons du mieux possible dans l'espoir que la liste de nos rêves débouche sur quelques avancées concrètes... Même si je reste un peu sceptique et crains une grande frustration.

Pour l'heure, nous ne vendons pas des rêves mais rendons des comptes, aussi je vais vous livrer le bilan 2018 et les perspectives 2019 pour notre commune

Vous y êtes désormais habitués, je profite de votre présence nombreuse pour vous donner les chiffres clés de notre gestion. Il semble en effet indispensable que vous suiviez avec vos élus l'évolution de nos finances, cela vous permettra de mieux comprendre pourquoi certaines de vos attentes **devront encore... attendre !**

Un regard sur l'exécution du budget 2018 nous éclairera sur cette évolution... et donc sur nos possibilités d'investissement pour cette dernière année de mandat. Comme je le disais en préambule l'an passé,

Je vous le disais en janvier 2018, l'horizon budgétaire s'est éclairci grâce aux ventes qui sont venues soutenir nos importants investissements,

Le budget de fonctionnement 2018,

- **372 000 € de dépenses réelles de fonctionnement pour**
- **484 500 € de recettes (hors recettes exceptionnelles)**

(Supérieur aux prévisions en dépenses (erreur sur 2015) mais aussi en recettes)

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement : 372 000 €

Salaires avec 153 000€, (pour 5.5 ETP) C'est le poste le plus important, près d'un tiers concerne l'école.

Charges de fonctionnement pour 110 000 €, liées au fonctionnement général des services tels que l'entretien et le fonctionnement de la voirie et de l'espace public, celui des bâtiments, (assurances, fournitures diverses, électricité, télécommunications, chauffage, véhicules)...

Autres charges de gestion à hauteur de 37 500 € : il s'agit de la participation au service d'incendie et de secours, de notre contribution aux divers syndicats intercommunaux, des indemnités des élus...

Charges financières : 33 500 € au titre des intérêts de nos divers emprunts

Divers et imprévus : 38 000 €

Les principales recettes de fonctionnement : (sans les ventes) 484 500 €

Les dotations de l'état : 167 000 €. (Enfin stabilisées)

La fiscalité : 109 000 €, (TH, TFB, FPIC, Doit de Mutation, Taxe d'aménagement...) qui revient à la commune

L'allocation de compensation versée par La CAPCA (càd un retour d'une part de nos impôts locaux perçus par la CAPCA) : 106 000 €

Les loyers de notre patrimoine immobilier : 55 000 € + 6 500 € de charges récupérables (perte de 12 000 € liée à la fermeture du relais de Sully et à la vacance plus ou moins longue de certains logements : usine, Fargatte, maison rose...)

Participation La Poste pour APC : 13 500 € (perte de 13 500 € emploi aidé)

Produits des services : 27 500 € (en particulier virement du budget AEP et CCAS)

**Soit un Solde
de 112 500 €**

Evolution des dépenses pour info

Des économies se sont concrétisées en 2018, elles sont générées par : baisse TH et TFB suite aux ventes Hermet et école : **4 500 €**. La renégociation de divers contrats (assurance et photocopieur) : **5 000 €**. Enfin, la fin des TAP permet d'économiser **environ 3000 € (sur le dos de nos enfants !)**

Recettes exceptionnelles en 2018 : 75 500 €

Vente derniers terrains de l'Hermet pour	61 000 €
Vente fonds de commerce légué à la commune	14 500 € (compense tout juste la perte des loyers liée à la fermeture de 9 mois et la prise en charge des obsèques de Mr Serafinowski)
Ajoutées à l'excédent de fonctionnement de	102 500 €

Cela nous a donné une marge totale d'autofinancement de 188 000 €

Le budget d'investissement 2018 (TTC)

Prévu à 1 240 000 € il a été réalisé à hauteur de 1 186 000 € €

Dépenses : 1 186 000 €

- Remboursement dette 118 000 €
- Chaufferie collective 420 000 € TTC
- Maison SERRE 418 000 € TTC
- Autres investissements 230 000 € TTC

Les autres investissements se répartissent en voirie (y compris accès chaufferie et Hermet) pour 130 000 €, cour école maternelle 13 000 €, achat du tractopelle 26 000 €, réhabilitation école Fargatte 18 000 €, parc immobilier 31 000 €, PLU 12 000 €.

Recettes : 1 233 000 €

- *L'excédent de fonctionnement de 2018 :* 188 000€
- *Le report de l'excédent budgétaire 2017* 612 000 €
- *Subventions notifiées* 391 000 €
- *Remboursement TVA sur exercice 2016* 42 000 €

Soit un excédent de 47 000 € (et sur les deux investissements exceptionnels, 110 000 € de TVA récupérable que l'on peut anticiper par un crédit relais si nécessaire)

Retour rapide sur Les opérations phares de 2018

- **Maison SERRE**

Montant total : 380 000 € HT – Subventions 235 000 € - Reste à charge commune 145 000 €

(Amortissement sur 10 ans : loyers attendus 15 000 € / an)

- **Chaufferie collective :**

Montant total : 355 000 € HT - Subventions 222 500 € - Reste à charge commune 132 500 €

(Amortissement sur 30 ans : 4 500 € / an intégrés dans part fixe chauffage des locataires)

Projection sur le budget 2019

- *Toujours maîtriser le budget, mais... terminer le travail proprement*

Le budget de fonctionnement 2019

Sur les bases 2018 : **360 000 € en dépense** et **495 000 € en recettes** dégageraient **135 000 € de marge brute** qui couvriront le remboursement 2019 du capital de la dette.

Le budget d'investissement 2019

Dépenses : **290 000 €**

- Remboursement capital dette : 122 000 €
- Maison Mercier : 80 000 €
- Voirie (on lève un peu le pied) : 70 000 €
- Parc Locatif : 21 000 €
- Eclairage public : 7 000 €

Recettes : **290 000 €**

- Virement section fonctionnement : 135 000 €
- Excédent investissement 2018 : 47 000 €
- Subventions notifiées : 42 000 €
- FCTVA 2017 : 41 000 €
- Emprunt : (crédit relais sur FCTVA) 35 000 €

Perspectives pour la fin du mandat

Après avoir déjà réglé le sort de 4 bâtiments dont 3 étaient vides

- *L'ancienne ÉCOLE de Mours, (merci Paola et Hugues GRONDIN)*
- *L'ancienne ÉCOLE du village, (merci Nathalie et Régis HAVOND)*
- *L'HERMET, (merci Florence COSTET et Hacène LAÏB)*
- *La maison SERRE qui reste dans le patrimoine communal*

Nous avons tranché pour les prochaines années l'avenir de l'ancienne école de La Fargatte :
Elle reste dans le patrimoine communal et nous l'avons réhabilitée à minima pour une relocation pérenne.

Il ne reste plus qu'à réhabiliter la Maison MERCIER : c'est ce qui sera fait en 2019 : *nous allons la réhabiliter en logement (T5) aux normes BBC (comme pour l'ancienne poste seuls les 4 murs et le toit seront conservés). Elle sera chauffée par la chaufferie*

Coût 80 000 € HT avec 42 000 € de subventions d'ores et déjà confirmées. Le reste à charge (35 000€) pour la commune, amortissable sur 6 ans (loyer 6000€/an) sera financé par un crédit relais sur la TVA récupérable.

Le point avant la dernière étape

Nous l'avons fait

- **Nouvelle Ecole**
- **Réhabilitation de l'ancienne poste**
- **Remise aux normes du Relais de Sully**
- **Amélioration des logements ancienne Cure**
- **Chaufferie collective**
- **Résidence Paul SERRE**
- **Ancienne école de La Fargatte**

Nous allons le faire en 2019

- **Maison Mercier**
- **Extension du réseau d'eau potable vers Le Pral et Plos (via Antériou) (90 000 € inscrits au budget AEP)**

On en laisse à nos successeurs...

- **Remboursement dette**
- **Routes et entretien du parc immobilier**

Je ne peux pas terminer sans faire un tour du côté de LA CAPCA

Même si cela n'est pas directement perceptible, la CAPCA, qui est en train de prendre sa vraie dimension, joue un rôle important dans la vie communale : notre commune appartient à un territoire dont le développement nous impacte inévitablement. Nous avons la chance d'avoir une présidente remarquable (elle sait que c'est sincère) qui plus est maire d'une petite commune. Elle sait nous protéger de l'appétit des plus « gros »

La CAPCA c'est très concrètement :

- **La gestion de l'assainissement** (Fonctionnement, investissements et remboursement de l'emprunt).
- **La gestion des ordures ménagères** : la taxe (12%) passera progressivement à 12.50% taux d'équilibre (de gros efforts restent à faire sur le tri déterminant pour la maîtrise des coûts du service)
- **L'instruction des dossiers d'urbanisme**
- **La gestion du développement économique du territoire** (encore plus d'un million d'euros investis près de nous au Moulinon)
- **la gestion des infrastructures intercommunales telles le Théâtre de Privas, le gymnase et le terrain de sports de St Sauveur, les piscines, les transports scolaires...**
- **La gestion du CIAS** : (Centre Intercommunal d'Action Sociale) concrètement pour nous c'est ALSH, le PIJ itinérant, bientôt la MSAP itinérante, les repas à domicile...
- **La gestion de la culture et de la vie associative** : Soutien à nos associations (Légremis : la ronde des fours, le Trail des châtaigniers). Cette année nous accueillerons à nouveau, le samedi 1^{er} juin à 20h, un spectacle tout public très original « ce ne sera pas long » à ne pas manquer. La CAPCA soutient aussi quelques unes de nos manifestations comme la ronde des fours et le trail des châtaigniers.
- **Le développement du tourisme** : avec l'office du tourisme de la CAPCA qui monte en puissance. Il assure l'information touristique et la promotion du tourisme sur notre territoire. **C'est un outil essentiel pour notre économie communale** qui est largement tournée vers le tourisme. Notre marque «***l'Ardèche Buissonnière***» devient incontournable... La Capca assure aussi avec la gestion des chemins de randonnée, la création et l'entretien des voies vertes comme la « dolce via » mais aussi d'autres sites touristiques comme, près de nous, le belvédère de l'Eyrieux.

Je terminerai par ce message final

Comme vous le constatez notre imposant patrimoine immobilier, a nécessité quelques ventes pour soutenir les lourds investissements.

Le corolaire du dynamisme déployé c'est que l'endettement de la commune reste important : 950 000 € de capital restant dû à la fin de cet exercice, c'est ce que nous léguerons à nos successeurs et ça m'em...bête ! (Nous étions à 1 235 000 € de dettes en 2014).

Cette dette conséquente est à regarder face à notre patrimoine foncier locatif qui l'est tout autant (17 logements + relais de SULLY actuellement loués et 6 à venir avec Mercier et Serre). Ce patrimoine s'évalue à plus d'un million et demi d'euros.

Il est certain que notre capacité d'investissement, pour les 3 ou 4 années à venir, devra être soutenue par de nouvelles ventes.

Heureusement nous léguerons aussi de nouvelles recettes apportées par les loyers des bâtiments réhabilités ou améliorés. L'ancienne poste, le relais de Sully, l'ancienne cure, la Résidence Paul SERRE, l'école de la Fargatte, la maison Mercier...

Cela représentent un **potentiel de recette nouvelles de l'ordre de 30 000 €/an.**

2019 est désormais lancée, le prochain RDV est évidemment celui de mars 2020...
Finalement nous aurons tout fait pour que vous ayez envie de nous garder mais...

Je crains que le plus dur soit de donner à vos élus l'envie de continuer. Il ne vous reste plus qu'un an pour y parvenir !

En tous les cas, je me fixe une dernière mission en 2019, celle de contribuer (modestement) à vous proposer une suite...

Soyons curieux de notre avenir, il nous réserve peut-être de bonnes surprises !

Conclusion (la vraie !)

C'est récurrent mais si je ne le faisais pas ce serait pour le moins inconvenant ! J'adresse, au nom du conseil municipal, (mais aussi en votre nom) un grand merci (il vient du cœur) au personnel communal. Merci pour leur dévouement et leur travail, à : Vincent et Laurent, Céline, Véronique, le personnel de l'école : Anne, Véronique et Géraldine.

Le maire est souvent sur la photo (peut être trop ?), il parle beaucoup (peut être trop !) mais seul il n'est rien, derrière lui il y a l'équipe municipale et principalement les adjoints. Ils vous consacrent beaucoup de temps sans que cela se voit forcément alors je crois que vous pouvez les applaudir.

Enfin Merci à toutes nos associations (Légremis, Anim'Gluiras, Ajafe, Arts et Amis, Gluiras Accueil, Ens et Solidaires, Serre de la Pale, Comité des Fêtes, ACCA...). Auxquelles on peut associer les bénévoles du CCAS.

Elles animent notre commune qui, sans elles perdrait de son attrait : il suffit de consulter le calendrier 2019 pour se convaincre de leur vitalité. N'hésitez pas à les rejoindre !

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite, à toutes et tous, une

TRES BELLE ANNEE 2019

Le verre de l'amitié que nous allons partager est aussi celui de l'accueil de nos nouveaux habitants.